

## Le mot de la coordinatrice

Bonjour,

Pour ce 20<sup>ème</sup> numéro, nous avons choisi de rester dans la lignée du précédent en vous proposant sur le même modèle, d'aborder la question de la sexualité au risque de la maltraitance.

Sujet qui reste difficile, mais autour duquel la parole semble se libérer ces dernières années, les colloques et conférences sur ce sujet devenant moins rares. A noter, la prochaine journée de l'UNIORPA, qui aura lieu à Reims, s'intitule « Sexe : des plaisirs et des âges ».

N'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions, réactions à nos articles sur notre email :

[rhonalma@gmail.com](mailto:rhonalma@gmail.com)

Sabrina Loison  
 Coordinatrice RhônALMA

## Sommaire

- ✓ **Le dossier : La sexualité des adultes âgés et / ou handicapés au risque de la maltraitance**
  - + Quelques repères p. 2
  - + Les vignettes p. 2
  - + Nos pistes de réflexion p. 5
  - + Pour poursuivre... p. 8
- ✓ **Prévention de la maltraitance / amélioration des pratiques** p. 9
- ✓ **L'actu** p.10
- ✓ **Dernières parutions ...** p. 11
- ✓ **Agenda** p. 12



[facebook.com/rhonalma](https://facebook.com/rhonalma)

Si vous désirez figurer dans la liste de diffusion électronique de ce journal, contactez-nous au 04.72.61.87.12 ou à [rhonalma@gmail.com](mailto:rhonalma@gmail.com)

Responsable de la publication : C. VOLKMAR  
 Responsable de la rédaction : S. LOISON  
 Rédacteurs : Frédérique, Yvonne, Sabrina

Merci aux personnes qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin ;  
 Merci à tous les bénévoles qui s'impliquent avec dynamisme au sein de RhônALMA ;  
 Merci à l'ensemble de nos partenaires financiers.



# La sexualité des adultes âgés et / ou handicapés au risque de la maltraitance

Par Frédérique et Yvonne

À la suite de notre dossier sur la pudeur, nous avons choisi de rester sur la thématique de l'intime en abordant la question de la sexualité.

En effet, la sexualité des personnes âgées et des personnes en situation de handicap fait partie des sujets tabous de notre société. Certains problèmes se posent en institution, dus à la négation ou à une mauvaise compréhension de faits relatifs à cette question par les différents acteurs concernés.

Comme l'écrit André DUPRAS, «La grande difficulté des personnes handicapées consiste à se faire accepter en tant qu'êtres sexués.»<sup>1</sup> On peut sans doute associer à cette idée les adultes vieux dans leur difficulté à conserver leur statut d'êtres sexués.

Néanmoins, depuis plusieurs années, la parole autour de la vie affective et sexuelle des personnes en situation de dépendance, de perte d'autonomie semble se libérer : le rapport Chossy y consacre un chapitre, les médias se sont fait l'écho de la question de l'assistance sexuelle, de nombreux colloques traitent de ce sujet...

Bien entendu nous envisageons ces situations sous le prisme de la maltraitance et de l'abus, mais il semble important de souligner que la 1<sup>ère</sup> forme de maltraitance est probablement la non prise en compte de cette dimension tant chez les adultes handicapés que chez les adultes âgés.

Après avoir posé quelques définitions de ce mot, nous vous livrerons 3 témoignages suivis de questions sur lesquelles nous vous proposons de réfléchir, avant de lire les pistes de réflexion qu'ils ont suscitées.

---

## Quelques repères...

Le Petit Robert définit la « Sexualité » comme :

- 1 Biol. Caractère de ce qui est sexué, ensemble des caractères propres à chaque sexe. V. Génitalité ;
2. Ensemble des comportements relatifs à l'instinct sexuel et à sa satisfaction (qu'ils soient ou non liés à la génitalité). V. Libido.

La sexualité ne concerne donc pas que la génitalité. Elle concerne toute la palette de potentialités dans la recherche d'une jouissance et d'un bien-être et se traduit par différents modes d'expression, le plus souvent relationnel : tendresse, affection, amour romantique, rapport sexuel, toucher...

La sexualité renvoie aux émotions, aux sentiments, à la notion de plaisir, et il n'y a aucune raison objective qu'une personne âgée et/ou en situation de handicap en soit privée.

L'OMS propose d'ailleurs une définition de la « santé sexuelle » (2002)<sup>2</sup> qui « ne consiste pas uniquement en l'absence de maladie, de dysfonction ou d'infirmité :

---

<sup>1</sup> « Sexualité et handicap : de l'angélisation à la sexualisation de la personne handicapée physique » In Nouvelles pratiques sociales, vol. 13, n°1, 200, p.173-189

<sup>2</sup> In Defining sexual health (2002) : [http://www.who.int/reproductivehealth/publications/general/lancet\\_1.pdf](http://www.who.int/reproductivehealth/publications/general/lancet_1.pdf)

*La santé sexuelle est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social associé à la sexualité. [...] La santé sexuelle a besoin d'une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, et la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui apportent du plaisir en toute sécurité et sans contraintes, discrimination ou violence. Afin d'atteindre et de maintenir la santé sexuelle, les droits sexuels de toutes les personnes doivent être respectés, protégés et assurés. La sexualité est un aspect central de la personne humaine tout au long de la vie et comprend le sexe biologique, l'identité et le rôle sexuels, l'orientation sexuelle, l'érotisme, le plaisir, l'intimité et la reproduction.*

*La sexualité est vécue sous forme de pensées, de fantasmes, de désirs, de croyances, d'attitudes, de valeurs, de comportements, de pratiques, de rôles et de relations. Alors que la sexualité peut inclure toutes ces dimensions, ces dernières ne sont pas toujours vécues ou exprimées simultanément. La sexualité est influencée par des facteurs biologiques, psychologiques, sociaux, économiques, politiques, culturels, éthiques, juridiques, historiques, religieux et spirituels. »*

Cette définition garantit le droit à la sexualité des personnes âgées et/ou en situation de handicap, tout comme les différents textes en vigueur dans les établissements sanitaires et médico-sociaux.

Ainsi, la Charte des droits et libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance, éditée par la Fondation Nationale de Gérontologie (version révisée) réaffirme, dans plusieurs de ses articles, la possibilité pour les personnes âgées de « continuer à exercer leurs libertés et leur droits », et plus spécifiquement à ce que la personne âgée soit respectée « dans sa sphère privée, sa vie relationnelle, affective et sexuelle ».

Et pourtant...

### **Vignette N°1**


Madame F. est âgée de 86 ans. Elle se déplace péniblement seule avec une canne depuis plusieurs fractures dues à des chutes à répétition. Elle habitait seule chez elle après le décès de son mari. Sa peur de retomber et l'inquiétude de ses enfants à ce sujet ont motivé son admission en EHPAD depuis quelques mois.

Monsieur R. est âgé de 80 ans et réside dans le même service après un AVC. Il est en fauteuil roulant et a encore des séquelles d'aphasie.

Ces deux personnes sont mentalement lucides et autonomes. Elles s'entendent bien et sont souvent ensemble. Une intimité s'instaure progressivement entre elles et Mme F. va de plus en plus souvent dans la chambre de Mr R. ce qui fait jaser (ou rire) les autres résidents et certains soignants.

Un jour la fille de Mr R. rentre dans la chambre sans s'annoncer et les surprend entrain de se câliner et de s'embrasser. Très choquée et mécontente, elle fait la morale à son père, se plaint aux soignants et demande le transfert de Mme F. dans un autre service.

### **Quelques pistes de questionnements ...**

- 
- Comment comprenez-vous la situation des deux personnes âgées ?
  - Qu'en pensez-vous, qu'est-ce qui vous choque ?
  - Comment expliquez-vous les réactions :
    - Des autres résidents ?
    - Des soignants ?
    - De la fille de Mr R. ?
  - Quelles valeurs sont bafouées ?
  - Quelle serait selon vous l'attitude adaptée vis-à-vis de chacun des acteurs de cette situation ?

## Vignette N°2

Madame P. est atteinte de maladie d'Alzheimer. Elle se déplace facilement mais a beaucoup régressé sur le plan du langage, de l'orientation et de ses facultés de décision et de raisonnement.

Elle circule dans le service, rentre dans n'importe quelle chambre et en particulier dans celle de Mr V., qui en profite pour avoir vis-à-vis d'elle des gestes déplacés et des propos grivois. Il se met aussi à faire des incursions dans la chambre de Mme P. et d'autres résidentes. Les soignants ont observé une modification progressive des comportements de Mme P. : ils la voient souvent pleurer ou crier dans le couloir, et elle a tendance à les suivre partout. Ils sont vigilants et l'un d'eux découvre la situation. Mr V. nie les faits.

Par ailleurs, le personnel de nuit retrouve fréquemment Mme P. endormie dans le lit d'une autre résidente.

### Quelques pistes de questionnements ...

- Comment comprenez-vous les différents comportements de Mme P. et ceux de Mr V.?
- Quelles valeurs sont bafouées ?
- Selon vous quelle est la conduite à adopter dans l'établissement par rapport à cette situation, et envers les personnes âgées concernées ?

## Vignette N°3

Ania a 23 ans. Elle est suivie pour des troubles psychiatriques majeurs et ne s'exprime pas par la parole. Elle va chaque jour dans une structure d'accueil spécialisée.

Sa mère a remarqué qu'elle est souvent agitée à son retour et a tendance à se déshabiller et s'exhiber. Quelquefois ses vêtements et sous-vêtements sont déchirés ou découpés aux ciseaux. Une visite chez un gynécologue a été nécessaire pour traiter une inflammation vulvaire.

Les parents d'Ania pensent que leur fille est victime d'abus sexuels dans l'institution. Ils ont un entretien avec la directrice et la responsable du service éducatif qui leur affirment qu'il n'en est rien mais ils ne les croient pas.

### Quelques pistes de questionnements ...

- Selon vous qu'est-ce qui peut expliquer les comportements d'Ania :
  - Ce qui peut venir d'elle et découler de sa pathologie ?
  - Ce qui peut être généré par le cadre institutionnel ?
  - Ce qui peut être du à l'attitude de ses parents ?
- Quelles décisions thérapeutiques et éducatives serait-il souhaitable d'envisager pour Ania ?
- Comment l'équipe peut-elle se remettre en question
- Quel travail est à faire avec ses parents ?



### Vignette N°1

- **Comment comprenez-vous la situation des 2 personnes âgées ?**

Il s'agit ici de la rencontre puis de la relation qui se crée entre 2 adultes consentants et qui semblent bien ensemble.

- **Quel sens peut-on donner à cette relation ?**

Le sens le plus évident et peut être le plus « conscient » pour ces deux personnes est sans doute l'envie/le besoin d'aimer, d'avoir une vie affective, et peut-être aussi une activité sexuelle, comme la plupart des êtres humains.

Mais d'autres sens, « latents », peut-être même inconscients, peuvent également être évoqués : garder une identité sexuelle ne renvoyant pas seulement à une identité de vieillard ou bien encore la recherche d'une relation privilégiée tendant à réduire l'anonymat de la collectivité...

La relation qui s'établit entre Mr R. et Mme F. peut répondre, pour chacun d'eux, à chacun des types de besoins de la personne évoqués par Maslow dans sa Pyramide : qu'il s'agisse des besoins physiques et corporels élémentaires, des besoins de sécurité, des besoins d'appartenance, des besoins d'estime de soi ou des besoins d'accomplissement (cf. RhônALMA Info. N°19).

- **Qu'en pensez-vous, qu'est-ce qui vous choque ?**

Ce qui choque, ce sont les réactions inadaptées de l'entourage : comportements d'ingérence de la fille dans la vie privée de son père ; moquerie des résidents et de certains professionnels.

On peut évoquer ici la réaction assez fréquente de soignants (mais pas seulement) parlant de deux personnes âgées qui s'embrassent en qualifiant cela de « mignon », supprimant ainsi la dimension sexuelle.

- **Comment expliquez-vous les réactions ?**

- **Des autres résidents :**

La réaction des autres résidents peut être une défense en lien avec quelque chose qui les gêne, ou en lien avec un ressenti de jalousie informulable...

Ce type de réaction peut être renforcé par l'adhésion à des systèmes de représentations négatives qui disqualifient la sexualité de la personne âgée pour en faire une activité perverse, honteuse, et qui amènent les personnes âgées elles-mêmes à occulter, à ignorer, voire à réprimer ces désirs.

L'absence de discussion institutionnelle sur ce thème intensifie également certainement ces réactions de moqueries.

- **Des soignants :**

La question de la sexualité renvoie les soignants à des éprouvés de sentiments filiaux et nous avons des difficultés à penser que nos parents et/ou grands-parents aient pu réellement avoir et/ou aient encore une sexualité ; la sexualité des âgés est du niveau de l'irreprésentable et donc, bien souvent, de l'ordre de l'inacceptable.

L'image de la personne âgée désœuvrée, sans désir, est largement présente. La sexualité de l'âgé s'inscrit alors, dans les représentations sociales, comme une pulsion malsaine voire pathologique.

De plus, les dimensions affectives et sexuelles ne sont pas maîtrisables par les soignants.

- **De la fille de Mr R. :**

Là encore, pour un enfant, et quelque soit son âge, les parents ne sont pas considérés comme des êtres sexués, des êtres ayant (eu) une sexualité.

Mais la réaction de la fille de Mr R. peut également être associée à une représentation de fragilité de ce père diminué physiquement ou bien encore à une incapacité à imaginer le parent dans un nouveau couple, avec quelqu'un d'autre que le parent initial.

La question de la réactivation de mécanismes œdipiens peut se poser également.

Parfois, les enfants manifestent ce type de réaction par crainte que le parent soit abusé lorsque ses capacités de discernement sont altérées ; mais ce n'est pas le cas ici, Mr R. ayant conservé toutes ses capacités de réflexion.

Cela peut aussi être en lien avec une peur de voir l'héritage être dilapidé (mais rien n'indique qu'on est ici dans cette situation).

- ***Quelles valeurs sont bafouées ?***

(/) La liberté et l'autonomie (choisir sa vie), l'intimité (notamment par l'irruption de la fille dans la chambre de son père) et d'une manière plus générale, le respect de la personne, qui n'est plus ici traitée comme un adulte mais considérée comme un enfant qu'il faudrait protéger de lui-même. Il peut être intéressant de citer également le « droit de disposer de son corps », inscrit dans le code civil.

- ***Quel est selon vous l'attitude adaptée vis-à-vis de chacun des acteurs de cette situation ?***

Les souhaits/besoins de Mr R. et Mme F. doivent être placés au centre des préoccupations.

Une discussion avec l'équipe soignante autour de cette situation doit avoir lieu, notamment afin de réfléchir à la manière et aux moyens dont dispose l'établissement pour s'adapter aux souhaits/besoins de ce « couple ».

Il serait peut être utile d'apporter un soutien psychologique à Mr R. et/ou Mme F. pour les déculpabiliser.

Dans tous les cas, céder à la demande de la fille de changer Mme F. de service n'est pas une solution adaptée. Il faut plutôt accompagner cette fille vers l'acceptation de cette relation par une explication du bénéfice pour son père de cet investissement et surtout des droits et libertés de son père ainsi que des limites institutionnelles à tout contrôler.

## Vignette N°2

- ***Comment comprenez-vous les différents comportements de Mme P. et ceux de Mr V. ?***

Il n'agit visiblement pas ici d'une relation entre 2 adultes consentants. Les capacités cognitives de Mme P. sont altérées mais elle exprime par son comportement son angoisse et son refus face à la situation (elle pleure, cherche la présence des soignants, fuit sa chambre la nuit...). Mr V. semble être uniquement à la recherche d'une satisfaction sexuelle et surtout paraît être seul à prendre du plaisir dans cette relation, au détriment de Mme P. Cela pose donc d'emblée la question de l'abus.

- ***Quelles valeurs sont bafouées ?***

Concernant M. V. il bafoue le consentement de Mme P., attente à sa sécurité physique et psychique. De son côté, Mme P. bafoue l'intimité des résidents du service en rentrant dans leur chambre lors de ses déambulations.

- ***Selon vous quelle est la conduite à adopter dans l'établissement par rapport à cette situation, et envers les personnes âgées concernées ?***

Une analyse de la situation doit être menée.

« Même dans le cadre d'une démence sévère, les personnes conservent le droit à la sexualité. C'est la question du consentement qui est posée. Dans ce cas, il faut une véritable concertation pluridisciplinaire incluant la famille. Ceux-ci doivent se servir d'un faisceau d'indices qui viendrait confirmer le libre consentement. C'est un travail d'observation auquel il faut avoir recours : la personne change-t-elle d'attitude de façon négative ? Semble-t-elle épanouie ? Qu'en dit-elle ? Son comportement est-il plus satisfaisant quand son compagnon est là ? ... Les réponses aux questions devraient laisser l'aventure se poursuivre ou au contraire l'empêcher. »<sup>3</sup>

Dans ce cas précis, l'entourage doit mettre en œuvre des mesures visant à protéger Mme P. et les autres résidents des comportements de Mr V., notamment par un rappel à la Loi effectué auprès de Mr V. et une vigilance des soignants. Il pourrait également s'avérer nécessaire de saisir la justice. D'autre part, une réflexion devrait sans doute être menée dans le service concernant la gestion des comportements de déambulation, mais aussi sur la prise en compte des besoins relationnels et sexuels des résidents.

### Vignette N°3

- ***Selon vous qu'est-ce qui peut expliquer les comportements d'Ania :***
  - ***Ce qui peut venir d'elle et découler de sa pathologie :***

Ania souffre d'un autisme sévère. Elle n'en reste pas moins une jeune adulte avec des pulsions sexuelles que, du fait de sa pathologie, elle n'est pas en mesure de contrôler, ce qui peut laisser supposer des comportements de masturbation expliquant l'inflammation vulvaire.

Il faut se souvenir aussi, que les comportements compulsifs (automutilation, découpages, masturbation), sont d'autant plus présents chez les personnes atteintes de troubles psychiatriques, qu'elles sont insécurisées et/ou angoissées.

Néanmoins, il faut rester vigilant, et s'assurer qu'en raison de sa vulnérabilité, elle n'est pas victime d'abus de la part d'autres résidents ou de membres du personnel.

- ***Ce qui peut être généré par le cadre institutionnel :***

Il convient de se poser la question de la contenance du cadre institutionnel :

- L'accompagnement est-il adapté ?
- Les traitements médicamenteux le sont-ils également ?
- Des activités thérapeutiques et/ou occupationnelles sont-elles proposées ? sont-elles adaptées ?
- La sécurisation et l'encadrement dans le lieu de vie sont-ils suffisants, en adéquation avec les besoins des résidents ?

- ***Ce qui peut être du à l'attitude de ses parents :***

Du fait de sa pathologie, les parents d'Ania la considèrent comme une enfant et non comme une jeune adulte, il leur est donc difficile d'accepter les manifestations de ses besoins sexuels, d'autant plus qu'elles sont en discordance avec les codes sociaux. Ils peuvent également, pour atténuer leur souffrance projeter sur d'autres (patients ou soignants) les comportements inadaptés de leur fille.

---

<sup>3</sup> in « Qu'en est-il de la sexualité des personnes âgées en institution ? » Séverine Mairesse ; DU de Gérontologie– 2006/2007 – Université de Toulouse - [http://www.gulliverasso.org/IMG/pdf/Sexualite\\_PA.pdf](http://www.gulliverasso.org/IMG/pdf/Sexualite_PA.pdf)

Comme nous l'avons évoqué pour le cadre institutionnel, le stress ambiant, l'attitude des parents ont une répercussion sur le sentiment d'insécurité et l'anxiété d'Ania et par conséquent sur ses comportements.

Néanmoins, on ne peut pas exclure l'abus sexuel et un défaut de vigilance dans l'institution et leur inquiétude est légitime.

- ***Quelles décisions thérapeutiques et éducatives serait-il souhaitable d'envisager pour Ania ?***
- ***Comment l'équipe peut-elle se remettre en question***
- ***Quel travail serait à faire avec ses parents ?***

La première chose à faire conjointement par les parents et/ou les cadres de l'institution, est de s'assurer de l'absence d'abus sexuels, car si cela est avéré, ou si le doute subsiste, il est impératif de déposer une plainte au Commissariat de police pour qu'une enquête soit faite et la justice saisie. Face à ces situations, l'institution a également des obligations réglementaires.

En l'absence d'abus, il convient de se poser la question de l'adaptation de la prise en charge d'Ania :

- Cet établissement assure-t-il le cadre souhaitable pour son type de pathologie ?
- Son traitement médical est-il toujours adéquat ? l'avis du psychiatre est nécessaire.
- Si oui, quels aménagements y a-t-il lieu de prévoir pour qu'elle se sente sécurisée ? l'équipe doit se remettre en question sur la surveillance à mettre en place, les activités à proposer, la proximité et la relation avec les autres patients.
- Un travail important est à envisager avec les parents pour la compréhension et l'acceptation de la pathologie de leur fille. Il doit se faire en relation avec l'équipe de soin. Des aides extérieures peuvent être sollicitées : psychiatre, psychologue, médiateurs....

Plus largement, une situation de ce type devrait inciter les équipes, en lien avec les résidents et les familles, à engager une réflexion sur la place de la sexualité dans l'institution.

### Pour conclure ...

Il est essentiel de faire changer les représentations sociales et personnelles sur la sexualité des adultes âgées et/ou en situation de handicap, et de mettre au centre de la réflexion leur statut d'adulte sexué. Les différents acteurs du soin et de l'accompagnement sont les premiers en ligne pour mener ce travail à l'intérieur des établissements par des conduites adaptées aux situations, et pour sensibiliser, informer, voire déculpabiliser les personnes concernées et leur entourage.

### Pour poursuivre la réflexion...

★ Évolution des mentalités et changement du regard de la société sur les personnes handicapées : Passer de la prise en charge... à la prise en compte » Rapport de Jean-François CHOSSY  
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/I14000695/0000.pdf>



★ Compte-rendu de la 80<sup>ème</sup> journée de gérontologie de la SRAG « Sexualité et intimité des personnes âgées »

[http://www.gerontologie-rhone-alpes.fr/Files/80eme\\_journee\\_regionale\\_de\\_gerontologie\\_02.04.2009.pdf](http://www.gerontologie-rhone-alpes.fr/Files/80eme_journee_regionale_de_gerontologie_02.04.2009.pdf)

★ La vie affective et sexuelle du jeune handicapé – compte-rendu colloque APAEMA

[http://www.apaema.org/IMG/pdf/conference\\_vie\\_affective\\_et\\_sexuelle.pdf](http://www.apaema.org/IMG/pdf/conference_vie_affective_et_sexuelle.pdf)

★ (Art.) La personne malade d'Alzheimer est-elle libre d'avoir une vie intime en institution ?

Hélène Sabbe-Bérard

[http://www.espace-ethique-alzheimer.org/bibliotheque\\_rte/pdf/ethique\\_en\\_reflexion/Helene\\_Sabbe-Berard\\_-\\_Personne\\_malade\\_dAlzheimer\\_libre\\_vie\\_intime\\_en\\_institution.pdf](http://www.espace-ethique-alzheimer.org/bibliotheque_rte/pdf/ethique_en_reflexion/Helene_Sabbe-Berard_-_Personne_malade_dAlzheimer_libre_vie_intime_en_institution.pdf)

★ (Art.) « La sexualité des aînés au cœur d'une formation en maisons de retraite »

[http://www.lexpress.fr/actualites/1/styles/la-sexualite-des-aines-au-coeur-d-une-formation-en-maisons-de-retraite\\_1258807.html](http://www.lexpress.fr/actualites/1/styles/la-sexualite-des-aines-au-coeur-d-une-formation-en-maisons-de-retraite_1258807.html)


★ (Art.) Sexe et droits en institution, Me E. Bataille in Doc'AMP n°20, mai-juin 2013

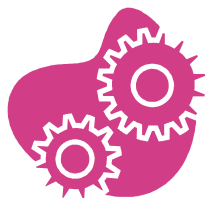
Art. Les « Z'amours » : vie affective, intimité et sexualité, in Doc'Animation n°38, juin-juillet 2013

(Art.) A study of sexuality end health among older adults in the United States in The New England journal of medicine de S. Tessler Lindau, L. P. Schumm, E. O. Laumann, W. Levinson, C. A. O'Muirheartaigh, and L. J. Waite ; <http://www.nejm.org/doi/pdf/10.1056/NEJMoa067423>

★ Prendre en compte la sexualité des usagers, Ed. Directions[s], Hors série n° 9, Novembre 2012, 128 p.

Sur la question spécifique des assistants sexuels :

 (DVD) The sessions, Ed. 20th Century Fox, 2013



## Prévention de la maltraitance / Amélioration des pratiques

### ★ Nouvelles recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM :

► L'accompagnement à la santé de la personne handicapée

[http://www.anesm.sante.gouv.fr/spip.php?article598&var\\_mode=calcul](http://www.anesm.sante.gouv.fr/spip.php?article598&var_mode=calcul)

► L'expression, la communication, la participation, et la citoyenneté – Volet I du programme « Qualité de vie en Maison d'accueil spécialisée (MAS) et en Foyer d'accueil médicalisé (FAM) »

[http://www.anesm.sante.gouv.fr/spip.php?article708&var\\_mode=calcul](http://www.anesm.sante.gouv.fr/spip.php?article708&var_mode=calcul)

► Adaptation de l'accompagnement aux attentes et besoins des travailleurs handicapés en ESAT

[http://www.anesm.sante.gouv.fr/spip.php?article725&var\\_mode=calcul](http://www.anesm.sante.gouv.fr/spip.php?article725&var_mode=calcul)

★ Le 12 juin 2013, à l'occasion du colloque « Vulnérabilités et Citoyenneté - Que dit le droit ? », **HABEO**, association gestionnaire du numéro national 39 77 pour la lutte contre la maltraitance des personnes âgées et/ ou handicapées et **ALMA France**, forte de ses 60 centres d'écoute départementaux, se sont réunis au sein d'une confédération.

Il s'agit par ce rapprochement de continuer à améliorer le dispositif national au sein duquel ALMA et HABEO collaboraient déjà étroitement.

★ Le Comité National de la Bienveillance et des Droits (CNBD) s'est réuni le 25 juin dernier.

A cette occasion, la charte pour l'usage des dispositifs de localisation a été présentée.

Les 2 autres groupes de travail ont présenté leurs axes de réflexion : « droit et éthique de la protection des personnes », "prévention du suicide des les personnes âgées". A suivre ...

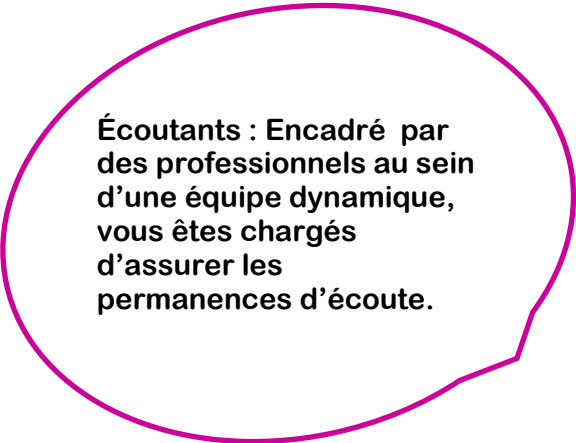


Et pendant ce temps en Europe...

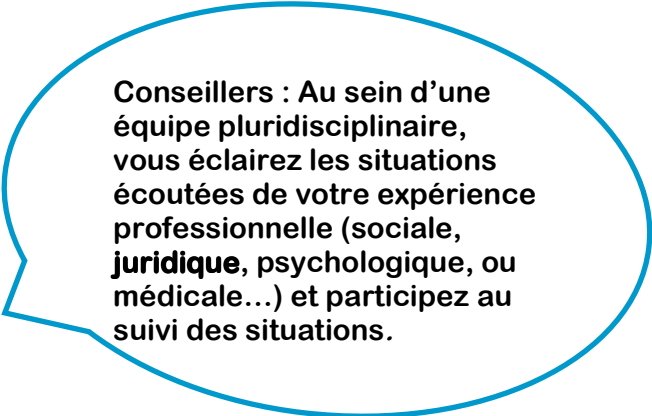
★ Rapport Age, N° 136 – juin 2013 : Dossier sur la maltraitance à l'occasion du 15 juin 2013

[http://www.age-platform.eu/images/stories/EN/CoverAGE/EN/RapportAGE\\_juin2013.pdf](http://www.age-platform.eu/images/stories/EN/CoverAGE/EN/RapportAGE_juin2013.pdf)

### RhônALMA recherche des bénévoles



Écouteurs : Encadré par des professionnels au sein d'une équipe dynamique, vous êtes chargés d'assurer les permanences d'écoute.



Conseillers : Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous éclairez les situations écoutées de votre expérience professionnelle (sociale, **juridique**, psychologique, ou médicale...) et participez au suivi des situations.

**Formation assurée par la fédération ALMA France.**


**Contact : 04.78.62.29.93 & [rhonalma@gmail.com](mailto:rhonalma@gmail.com)**


**<http://pagespro-orange.fr/rhonalma>**




## Dernières parutions...

 **Bienveillance et qualité de vie** – Michel Schmitt  
Ed. Elsevier Masson - Coll. MA.PRATI PROF, 2013, 352 p.


 **La gestion des risques dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux**  
- Éric Zolla - Ed. Dunod - Coll. Guides Santé Social, 2013, 432 p.

 **De la maltraitance à la bienfaisance, arrêtons le massacre !** - Guy Mativa & Sophie Bunou - Ed. Société des écrivains - Santé/Famille, 2013, 118 p.


 **Gagatorium: Quatre ans dans un mouvoir doré** - Christie Ravenne - Ed. Fayard  
Coll. Documents, 2013, 288 p.


 **Le suicide des personnes âgées : quelle(s) prévention (s) possible(s) ?**  
Actes du colloque du 8 février - Association Centre Bergeret  
<http://www.acjb.org/#/actes-du-colloque-du-8-fevrier-2013>

### ....ARTICLES ...

 **L'intervention à domicile au risque de l'intime** SEDRATI-DINET Caroline.- Actualités Sociales Hebdomadaires, 17 mai 2013, n°2810, pp. 24 -27.

 **De la nature duale de la Dignité en EHPAD** HANSEN J.C.- REVUE DE GERIATRIE, avril 2013, n° 4 - tome 38, pp. 295 / 304.

 **Racisme, un intrus à domicile** JOSSE Frédérique.- LE JOURNAL DU DOMICILE & des Services à la personne, AVRIL 2013, n0 49, pp. 10 / 15.

 **Dépression de la personne âgée en institution** THOMAS PH., HAZIF-THOMAS C.- REVUE DE GERIATRIE, Mars 2013, Tome 38 n°3, pp. 207 -216.

 **A Besançon, la maison de vie où la vie est plus légère** GERARD Mathilde.- CAHIERS DE LA FNADEPA, Mars 2013, n° 121, pp. 30 / 33.

 **Une structure où il fait bon vieillir : Accompagner les personnes handicapées au grand âge.**- CZAJA Xavier.- DOC'AMP, Mars - Avril 2013, n° 19, pp. 31-23.

## Agenda, colloques, conférences ...

CONFERENCES, COLLOQUES ...	Renseignements, inscriptions
<p><b>2 octobre 2013, Paris</b> Journée de formation la protection des personnes vulnérables : Enfance en danger, soins psychiatriques sans consentement, protection des majeurs, sauvegarde médicale, etc.</p>	<p>L.F.S.M. Ligue Française pour la Santé Mentale Tél. 01 42 66 20 70 <a href="http://www.lfsm.org">http://www.lfsm.org</a></p>
<p><b>4 octobre 2013, Bron</b> Journée scientifique "Recherches Handicaps et Transports"</p>	<p><a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/4-octobre-2013-Journee.html">http://www.developpement-durable.gouv.fr/4-octobre-2013-Journee.html</a></p>
<p><b>10 Octobre 2013, Lyon</b> Conférence : Qui prend soin des soignants ? 4 positions, 4 regards différents : celui du patient, du soignant, des cadres et de la famille.</p>	<p>Association APL'HUS et la Fondation MACIF Entrée libre dans la limite des places disponibles Réservations : <a href="mailto:prendresoindessoignants@gmail.com">prendresoindessoignants@gmail.com</a> ou 06.77.08.30.82</p>
<p><b>10 Octobre 2013, Vienne</b> Conférence « Une société inclusive : de quoi parlons-nous ? » Quels enjeux pour les personnes en situation de handicap, comme pour tout un chacun ?</p>	<p>Inscription au 04 74 87 93 38 - <a href="mailto:sce.aut04@cg38.fr">sce.aut04@cg38.fr</a>  <a href="http://www.mda38.fr/">http://www.mda38.fr/</a></p>
<p><b>15 octobre 2013, Lyon</b> Conférence débat : Être vieux, bien le vivre, pourquoi pas ?</p>	<p>Organisé par l'association Bien vieillir dans son quartier au fil de soi(e). contact : <a href="mailto:aufildesoie@yahoo.fr">aufildesoie@yahoo.fr</a></p>
<p><b>SEMAINE BLEUE 2013</b> 21/10 – 27/10/2013 "vieillir et agir ensemble dans la communauté"</p>	<p>Renseignements sur <a href="http://www.semaine-bleue.org">http://www.semaine-bleue.org</a> ou auprès de des mairies</p>
<p><b>12 novembre 2013, Paris</b> 3ème Journée Nationale d'Échanges des SAMSAH et SAVS</p>	<p><a href="http://www.medialis.com/societe/actualites/189-3eme-journee-nationale-d-echanges-samsah-savs">http://www.medialis.com/societe/actualites/189-3eme-journee-nationale-d-echanges-samsah-savs</a></p>
<p><b>19 novembre 2013, Paris</b> Colloque : « Vulnérabilités, handicaps, discriminations : on en parle »</p>	<p><a href="https://docs.google.com/forms/d/1laNSrFGeSvU0CgVwWfwTLhGcex5SirOpFlc9ZE-Uu-l/viewform">https://docs.google.com/forms/d/1laNSrFGeSvU0CgVwWfwTLhGcex5SirOpFlc9ZE-Uu-l/viewform</a></p>
<p><b>19 novembre 2013, La Voulte sur Rhône</b>  89ème Journée régionale de gérontologie Le corps à l'usage du temps. Vieillir: une aventure ... !</p>	<p>Renseignements : <a href="mailto:societe_rhone_alpes_gerontologie@yahoo.fr">societe_rhone_alpes_gerontologie@yahoo.fr</a> <a href="http://www.gerontologie-rhone-alpes.fr/">http://www.gerontologie-rhone-alpes.fr/</a></p>

CONFERENCES, COLLOQUES ...	Renseignements, inscriptions
<p><b>Du jeudi 21 au jeudi 28 novembre à Lyon, Grenoble, Saint-Étienne, Chambéry, Toulouse et Liège</b></p> <p>Les entretiens jacques cartier 2013</p> <p>➔ 22 novembre 2013, Lyon Colloque : La fin de vie et le droit des aînés</p>	<p>Centre Jacques Cartier Tél. : 33 (0)4 78 60 98 48 <a href="mailto:contact@centrejacquescartier.com">contact@centrejacquescartier.com</a> <a href="http://www.centrejacquescartier.com">www.centrejacquescartier.com</a></p>
<p><b>27 novembre 2013, Meyzieu</b> Colloque « Handicap mental et vieillissement : bien vieillir en établissement médico-social ? »</p>	<p>ADAPEI du Rhône Tél. 04 72 76 08 88 <a href="http://www.adapeidurhone.fr">www.adapeidurhone.fr</a></p>
<p><b>6 Décembre 2013, Reims</b></p> <p>Sexe : des plaisirs et des âges Colloque UNIORPA</p>	<p>UNIORPA - <a href="mailto:uniorpabordeaux@orange.fr">uniorpabordeaux@orange.fr</a> Inscription obligatoire au 03 26 88 40 86 ou par courriel à <a href="mailto:direction@orrpa.com">direction@orrpa.com</a>.</p>
<p><b>24 janvier 2014 de 18h30 à 20h30 et 25 janvier 2014 - 8h30 à 18h00, Lyon</b></p> <p>Colloque « Soigner, Réparer, Consoler... Un art vivant difficile et fragile »</p>	<p>ARAGP : <a href="mailto:contact@aragp.fr">contact@aragp.fr</a></p>
<p><b>3 octobre 2013, Toulouse</b> Colloque Alma 31 : "Comment ne pas maltraiter "nos vieux"? De la réflexion à l'action"</p>	<p>En savoir plus : <a href="http://www.alma31.fr">www.alma31.fr</a></p>
<p><b>Septembre 2013- juin 2014, Lyon</b> Soirée d'information aux tuteurs familiaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Information sur les mesures de protection</li> <li>- Information sur l'exercice des mesures de protection</li> </ul>	<p>Calendrier et programme :  <a href="http://www.udaf69.fr/pdf/calendrier_rv.pdf">http://www.udaf69.fr/pdf/calendrier_rv.pdf</a></p>



## Abonnez-vous aux services numériques de Crias Mieux Vivre

### 11 thématiques pour rester informés :

<http://www.criasmv.asso.fr/2009051230/offrenumerique/produits-documentaires/produits-documentaires.html>

- Architecture, urbanisme, logement, accessibilité et sécurité.
- Famille, aide aux aidants et services à domicile.
- Les images de la vieillesse et du handicap.
- Établissements : fonctionnement, animation et vie quotidienne.
- Alzheimer

- Nouvelles technologies au service du handicap et de l'autonomie.
- Intergénération
- Handicap psychique
- Bienveillance-Maltraitance
- Emploi des seniors et personnes handicapées
- Seniors dans la Cité